



N° 68 – JUILLET 2022 – COMMUNICATIONS STATISTIQUES

IMPACT DE L'INTRODUCTION ET DE LA SUSPENSION DU VOTE PAR INTERNET DANS LE CANTON DE GENÈVE

IMPRESSUM

ÉDITION

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Hervé Montfort, directeur

RÉDACTION

Paolo De Faveri

COMPOSITION ET MISE EN PAGE

Stéphanie Bisso

ISSN

1422 - 4585

RENSEIGNEMENTS

Tél. +41 22 388 75 00

statistique@etat.ge.ch • <https://statistique.ge.ch>

CHARTRE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE

L'OCSTAT s'est engagé à respecter la chartre dans la conduite de ses activités statistiques.

LÉGENDE DES SIGNES

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

© OCSTAT, Genève 2022. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source.

IMPACT DE L'INTRODUCTION ET DE LA SUSPENSION DU VOTE PAR INTERNET DANS LE CANTON DE GENÈVE

SOMMAIRE

1. Introduction	4
2. Les six scrutins avec vote par Internet en 2018 et 2019	6
3. Les six scrutins sans vote par Internet de 2019 à 2021	10

1. INTRODUCTION

Le but de la présente analyse est de se pencher sur le profil des électeurs inscrits dans le canton de Genève qui ont fait usage de la possibilité de voter par Internet et d'étudier leur réaction après la suspension de ce canal de vote, en juin 2019.

Jusqu'au milieu des années 1980, l'électeur inscrit dans le canton de Genève disposait d'une seule possibilité pour exercer son droit de vote : se rendre dans l'un des locaux de vote qui lui était attribué en fonction de son lieu de domicile.

En 1985, on assiste à l'introduction, sous conditions, du vote par correspondance. Il faut alors en faire la demande au Service des rôles électoraux, en fournissant la preuve d'un « empêchement majeur » pour voter au local. Dès 1991, cette notion d'empêchement majeur est abandonnée et, en 1995, le vote par correspondance est introduit de manière généralisée. Il connaît immédiatement un franc succès, puisque 62 % des votants en ont fait usage dès le premier scrutin, le 12 mars 1995.

Le vote par Internet

A Genève, le vote par Internet a été introduit pour la première fois le 26 septembre 2004. Pour respecter les conditions requises par la Confédération en matière de sécurité du vote (30 % du corps électoral cantonal au maximum autorisé à utiliser ce canal de vote), le canton a limité, dans un premier temps, le nombre de communes pouvant le proposer à leurs électeurs. A partir du scrutin du 27 novembre 2016, les règles ont été assouplies pour donner à tous les électeurs du canton les mêmes opportunités : les électeurs intéressés au vote par Internet devaient alors simplement s'annoncer et s'inscrire préalablement. N'entraient toutefois pas dans le calcul du quota de 30 % les électeurs suisses de l'étranger. A noter qu'au cours de la période concernée par cette réglementation, le seuil de 30 % n'a jamais été atteint. Tous les électeurs qui en ont fait la demande ont ainsi pu voter par Internet.

L'arrivée du vote par Internet n'a pas bouleversé les habitudes de vote, comme l'avait fait l'introduction généralisée du vote par correspondance en 1995. Sur les 6 dernières votations où le vote par Internet était ouvert à l'ensemble des électeurs, entre 2018 et 2019, le vote par correspondance a été utilisé en moyenne par 78,2 % des votants, contre 17,8 % pour le vote par Internet et 4,0 % pour le vote au local. Les restrictions imposées par la Confédération à l'utilisation de ce canal de vote, le manque de familiarité de certains électeurs avec l'outil informatique, les avantages du vote par correspondance en termes de simplicité et de praticité peuvent expliquer le succès mitigé du vote par Internet.

En juin 2019, la Confédération met fin à l'expérience en décidant de suspendre le vote par Internet, jugeant que les normes de sécurité proposées par les deux systèmes utilisés jusqu'alors en Suisse n'étaient pas satisfaisantes.

Note méthodologique

Dans cette analyse, afin de garantir cohérence et uniformité dans la structure de l'ensemble des votants étudiés, seules les votations cantonales ou fédérales ont été retenues. En effet, les élections, ainsi que les votations communales mobilisent des groupes de votants différents. Par exemple, pour les votations ou élections communales, les citoyens suisses vivant à l'étranger n'ont pas le droit de vote, alors que les étrangers résidant dans le canton et qui remplissent certaines conditions peuvent en bénéficier ; en revanche, ces derniers n'ont pas ce droit s'agissant des votations ou des élections cantonales ou fédérales.

L'analyse porte sur 12 votations cantonales et/ou fédérales consécutives, 6 avec la possibilité de vote par Internet (scrutins des 4 mars, 10 juin, 23 septembre et 25 novembre 2018, 10 février et 19 mai 2019) et 6 sans cette possibilité (24 novembre 2019, 9 février, 27 septembre et 29 novembre 2020, 7 mars et 13 juin 2021).

Ont ensuite été retenus les électeurs présents à au moins 5 des 6 scrutins proposant le vote par Internet. Cette sélection a abouti à un ensemble de 253 697 électeurs, dont 24 765 électeurs suisses de l'étranger.

L'étape suivante a consisté à déterminer la notion de « votant régulier ». Ce dernier répond à la condition suivante : participation à au moins 5 de ces 6 scrutins. Nous avons repéré 77 268 votants réguliers, dont 4 697 Suisses de l'étranger.

Ces votants réguliers ont été catégorisés selon le canal de vote. Les « votants réguliers par correspondance » sont ceux qui ont voté au moins 5 fois sur 6 par ce canal de vote, soit 56 086 votants (72,6 % des votants réguliers). Les 11 040 « votants réguliers par Internet » (appelés par la suite « votants Internet ») constituent 14,3 % des votants réguliers et les 782 « votants réguliers au local » représentent 1,0 % du total. Le 12,1 % de votants réguliers restant (9 360 personnes) est formé de votants qui ne se focalisent pas sur un seul canal de vote. Rappelons que, sauf quelques très rares exceptions, les votants suisses de l'étranger peuvent voter seulement par correspondance ou par Internet. Par souci de simplification, nous avons intégré les quelques cas de « vote au local » (en l'occurrence, les bureaux du Service cantonal des votations et élections) aux votes par correspondance.

A l'occasion des 6 scrutins retenus après la suspension du vote par Internet, 10 490 des 11 040 votants Internet (95,0 %) faisaient toujours partie du corps électoral de ces 6 scrutins.

Pour simplifier l'analyse et, compte tenu du laps de temps relativement court couvert par cette étude (un peu plus de 3 ans), les caractéristiques socio-démographiques des électeurs et des votants prises en considération sont celles enregistrées lors du premier scrutin de la série (4 mars 2018).

Les informations disponibles sur les électeurs suisses de l'étranger étant moins détaillées que celles relatives aux électeurs domiciliés dans le canton, l'analyse fait parfois référence à l'ensemble des électeurs/votants, parfois seulement à ceux qui résident dans le canton. Plus précisément, il n'est pas tenu compte des Suisses de l'étranger lorsque l'on parle du lieu de résidence (commune), de l'état matrimonial ou encore du canton d'origine.

2. LES SIX SCRUTINS AVEC VOTE PAR INTERNET EN 2018 ET 2019

ÉLECTEURS ET VOTANTS RÉGULIERS, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE ET LES HABITUDES ÉLECTORALES, EN 2018 ET 2019

T 01

SCRUTINS AVEC VOTE PAR INTERNET

CANTON DE GENÈVE

	Résidents du canton	Suisses de l'étranger	Total
Electeurs	228 932	24 765	253 697
Votants réguliers	72 571	4 697	77 268
par correspondance	54 388	1 698	56 086
par Internet	8 340	2 700	11 040
au local	782	///	782
canal de vote variable	9 061	299	9 360

Source : OCSTAT - Chancellerie d'Etat

Parmi l'électorat résidant dans le canton de Genève, les femmes sont majoritaires (54,6 %) et l'âge moyen est de 50,0 ans. Il s'agit de personnes qui vivent essentiellement dans une « grande » commune (81,4 % habite dans une commune de plus de 10 000 habitants). Au sein de cet électorat, 44,9 % des personnes sont mariées et 62,5 % sont originaires du canton de Genève.

La différence entre les votants réguliers et l'ensemble de l'électorat tient surtout à l'âge moyen, nettement plus élevé pour les premiers (57,7 ans) ainsi qu'à la part plus forte de personnes mariées (57,2 %). Parmi les votants réguliers, la proportion de femmes (51,9 %) est un peu moins élevée. Il en va de même pour les résidents d'une « grande » commune (79,1 %).

RÉPARTITION DES ÉLECTEURS ET DES VOTANTS RÉGULIERS, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, EN 2018

T 02

EN %

CANTON DE GENÈVE

	Résidents du canton		Suisses de l'étranger		Ensemble	
	Electeurs	Votants réguliers	Electeurs	Votants réguliers	Electeurs	Votants réguliers
<i>Selon le sexe</i>						
Homme	45,4	48,0	45,5	50,4	45,4	48,1
Femme	54,6	52,0	54,5	49,6	54,6	51,9
<i>Selon l'état matrimonial</i>						
Marié	44,9	57,2
Célibataire	35,5	22,8
Autre état matrimonial	19,6	20,0
<i>Selon l'origine</i>						
Genevois	62,5	62,3
Confédéré	37,5	37,7
<i>Selon la taille de la commune</i>						
Grande commune	81,4	79,1
Commune moyenne	13,9	15,8
Petite commune	4,6	5,1
<i>Selon l'âge</i>						
Age moyen (ans)	50,0	57,7	49,5	57,5	50,0	57,7

Source : OCSTAT - Chancellerie d'Etat

Des différences apparaissent lorsque l'on étudie les votants réguliers résidant dans le canton de Genève selon leur mode de vote. Le *votant régulier par correspondance* est ainsi en majorité féminin, alors que c'est l'inverse pour le *votant régulier par Internet* (respectivement 54,0 % et 41,4 % de femmes). De même, le *votant régulier par correspondance* est plus âgé que son homologue Internet (respectivement 60,2 ans et 52,6 ans, en moyenne).

Quant au *votant régulier au local de vote*, il est en légère majorité de sexe masculin (51,8 %), d'un âge moyen de 53,4 ans et réside plutôt dans une petite commune.

ÉLECTEURS ET VOTANTS RÉGULIERS, PAR CANAL DE VOTE ET LIEU DE RÉSIDENCE, SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES, EN 2018 (1)

T 03

SCRUTINS AVEC VOTE PAR INTERNET

CANTON DE GENÈVE

	Electeurs		Votants réguliers (2)		Votants réguliers par correspondance		Votants réguliers par Internet		Votants réguliers au local de vote	
	Résidents du canton	Suisses de l'étranger	Résidents du canton	Suisses de l'étranger	Résidents du canton	Suisses de l'étranger	Résidents du canton	Suisses de l'étranger	Résidents du canton	Suisses de l'étranger
Total	228 932	24 765	72 571	4 697	54 388	1 698	8 340	2 700	782	///
<i>Selon le sexe</i>										
Homme	103 868	11 274	34 810	2 365	25 044	781	5 027	1 446	405	///
Femme	125 064	13 491	37 761	2 332	29 344	917	3 313	1 254	377	///
<i>Selon l'âge</i>										
18 à 29 ans	45 426	3 572	5 977	279	3 689	52	922	208	70	///
30 à 39 ans	29 928	3 815	5 764	375	3 487	79	928	270	83	///
40 à 49 ans	36 519	5 135	10 152	697	6 461	180	1 607	471	152	///
50 à 59 ans	41 906	4 923	14 877	1 022	10 429	319	2 048	626	192	///
60 à 69 ans	31 630	3 788	14 885	1 127	11 710	448	1 624	589	137	///
70 à 79 ans	26 326	2 644	14 209	945	12 320	447	1 032	463	117	///
80 ans ou plus	17 197	888	6 707	252	6 292	173	179	73	31	///
Age moyen (ans)	50,0	49,5	57,7	57,5	60,1	62,5	52,0	54,6	53,4	///
<i>Selon l'état matrimonial</i>										
Célibataire	81 209	///	16 524	///	11 308	///	2 155	///	233	///
Marié(e)	102 764	///	41 485	///	30 908	///	5 131	///	435	///
Divorcé(e)	30 309	///	9 385	///	7 578	///	787	///	82	///
Autre	14 650	///	5 177	///	4 594	///	267	///	32	///
<i>Selon l'origine</i>										
Genevois	143 080	///	45 189	///	33 759	///	5 210	///	486	///
Confédéré	85 852	///	27 382	///	20 629	///	3 130	///	296	///
<i>Selon la taille de la commune</i>										
Résident dans une commune de ... habitants (3)										
10 000 ou plus	186 442	///	57 384	///	43 452	///	6 433	///	557	///
2 000 à 9 999	31 922	///	11 463	///	8 347	///	1 479	///	141	///
Moins de 2 000	10 568	///	3 724	///	2 589	///	428	///	84	///

(1) Electeurs présents à au moins 5 des 6 scrutins pris en considération (4 mars, 10 juin, 23 septembre et 25 novembre 2018, 10 février et 19 mai 2019). Les critères socio-démographiques retenus se réfèrent à la situation du premier des six scrutins étudiés, celui du 4 mars 2018.

(2) Votants réguliers : votants ayant participé à au moins 5 des 6 scrutins pris en considération.

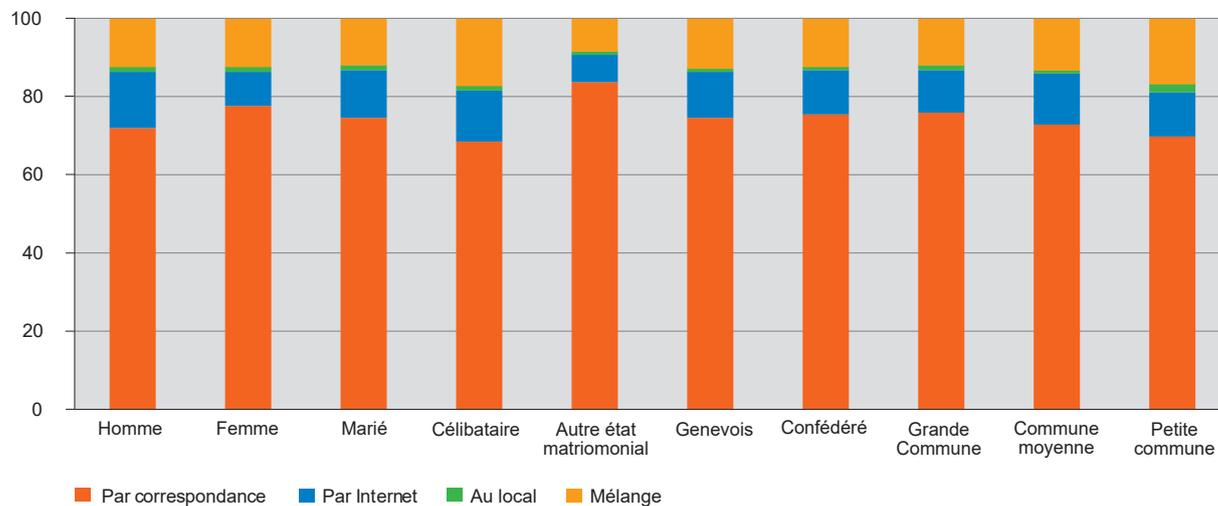
(3) A fin 2017, sur les 45 communes du canton, 13 comptent 10 000 habitants ou plus, 16 de 2 000 à 9 999 habitants et 16 autres moins de 2 000 habitants.

Source : OCSTAT - Chancellerie d'Etat

Répartition des votants réguliers résidents du canton de Genève, selon le canal de vote et quelques critères socio-démographiques, en 2018

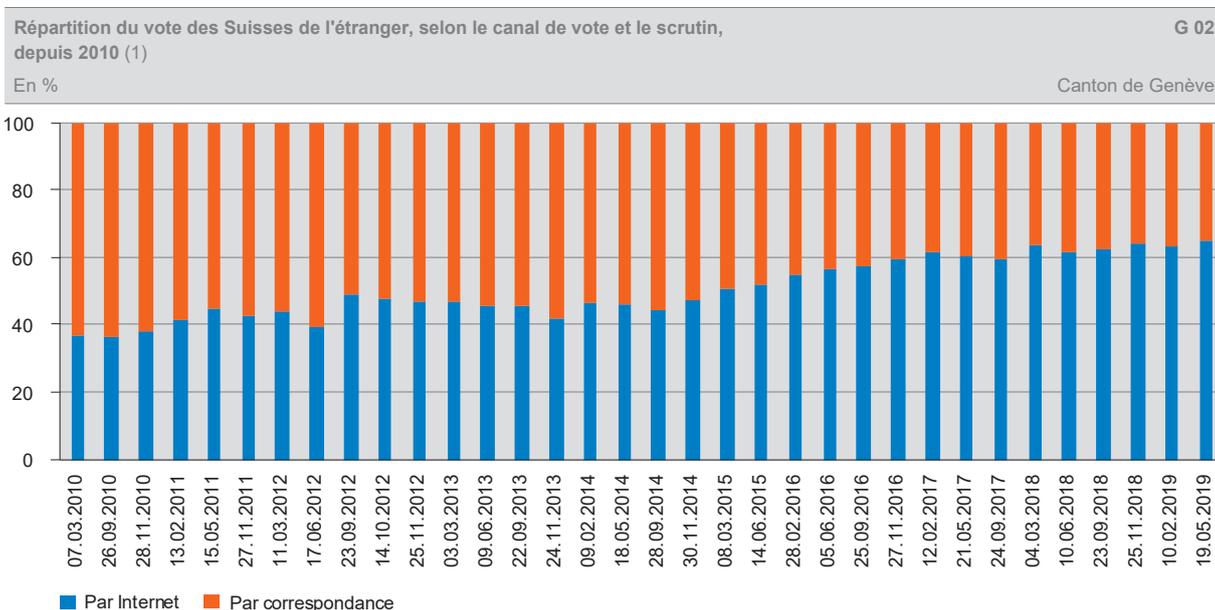
G 01

En % Canton de Genève



Source : OCSTAT - Chancellerie d'Etat

Les Suisses de l'étranger



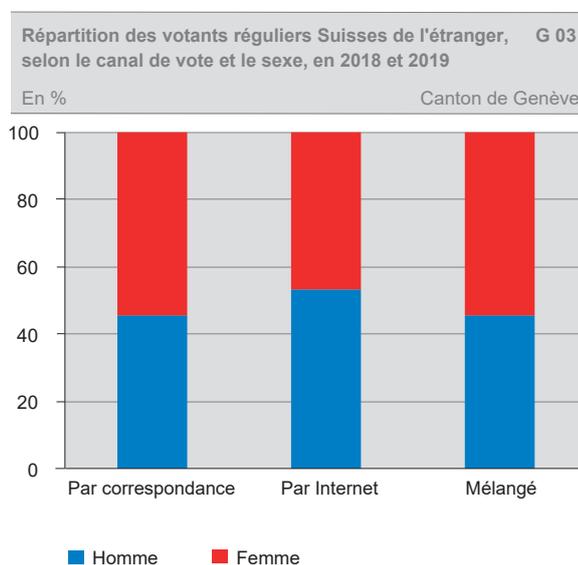
(1) Seulement scrutins fédéraux et cantonaux.

Source : OCSTAT - Chancellerie d'Etat

Genève est l'un des cantons qui groupe le plus grand nombre d'électeurs suisses de l'étranger inscrits. Au fil des années, ils se sont tournés de plus en plus vers le vote par Internet. En 2010, environ un tiers des votants suisses de l'étranger choisissait le vote par Internet, contre environ deux tiers en 2019.

Sur les 6 derniers scrutins où ce mode de vote a été proposé, il a été choisi en moyenne par 63,5 % des votants suisses de l'étranger (à titre de comparaison, par 14,7 % des votants résidant dans le canton). Pour eux, le grand avantage de ce mode de vote est sa simplicité d'utilisation, sa rapidité (notamment concernant le retour du vote) et la possibilité de l'utiliser n'importe où, à condition de disposer des outils informatiques nécessaires. L'option du vote par correspondance, nécessite, elle, l'utilisation d'un service postal (payant pour ces électeurs) qui ne garantit pas toujours que le matériel de vote soit reçu dans les délais impartis, à la fois par l'électeur et par le service de dépouillement des votes.

Calculé sur la base de l'électorat présent lors des 6 scrutins avec vote par Internet, l'électorat suisse de l'étranger est formé à 54,5 % de femmes et son âge moyen est de 49,5 ans. Parmi les votants réguliers, les hommes sont légèrement majoritaires (50,4 %) et l'âge moyen est de 57,5 ans.



Source : OCSTAT - Chancellerie d'Etat

3. LES SIX SCRUTINS SANS VOTE PAR INTERNET DE 2019 À 2021

Après la suspension du vote par Internet, en juin 2019, le comportement des électeurs enregistrés dans le canton s'est évidemment modifié. Cette partie se focalise sur les votants les plus impactés par cette suspension, à savoir les anciens votants réguliers par Internet.

Parmi les 11 040 personnes qui faisaient partie de ce groupe, 10 490 (95,0 %) étaient encore présentes dans le corps électoral lors des 6 scrutins qui ont suivi sans possibilité de vote par Internet. Parmi eux, 2 542 (24,2 %) étaient des électeurs de l'étranger.

RÉPARTITION DU VOTE DES ANCIENS VOTANTS RÉGULIERS PAR INTERNET, SELON LE T 04 LIEU DE RÉSIDENCE, LE NOMBRE DE PARTICIPATION ET LE CANAL DE VOTE, DE 2019 À 2021 (1)

EN % ; SCRUTINS SANS VOTE PAR INTERNET

CANTON DE GENÈVE

	Résidents du canton	Suisses de l'étranger	Total
Pas voté	0,9	14,5	4,2
Voté 1 fois	1,4	9,2	3,3
Par correspondance	93,9	100,0	98,0
Au local	6,1	///	2,0
Voté 2 fois	2,5	11,5	4,7
Par correspondance	93,7	100,0	97,5
Au local	6,3	///	2,5
Voté 3 fois	4,9	11,2	6,4
Par correspondance	95,1	100,0	97,2
Au local	4,9	///	2,8
Voté 4 fois	11,1	16,9	12,5
Par correspondance	95,5	100,0	97,0
Au local	4,5	///	3,0
Voté 5 fois	21,8	18,3	20,9
Par correspondance	96,3	100,0	97,1
Au local	3,7	///	2,9
Voté 6 fois	57,4	18,4	47,9
Par correspondance	97,9	100,0	98,1
Au local	2,1	///	1,9
Total	100,0	100,0	100,0
Par correspondance (2)	97,0	100,0	97,6
Au local (2)	3,0	///	2,4

(1) Pas de vote au local pour les Suisses de l'étranger.

(2) Répartition calculée à partir des électeurs ayant voté au moins une fois sur les six possibles.

Source : OCSTAT - Chancellerie d'Etat

La répartition entre ceux qui ont continué de voter régulièrement et ceux qui ont abandonné un peu ou beaucoup leurs habitudes électorales montre de fortes différences entre résidents du canton et Suisses de l'étranger. La part des anciens votants réguliers par Internet devenus des abstentionnistes complets (0 votes sur 6) est de 0,9 % pour les habitants du canton contre 14,5 % pour les Suisses de l'étranger. A l'inverse, 57,4 % des anciens votants réguliers par Internet résidant dans le canton ont participé aux 6 scrutins retenus, contre seulement 18,4 % des anciens votants réguliers par Internet résidant à l'étranger.

Parmi les anciens votants réguliers par Internet, deux groupes sont à étudier plus particulièrement après la suspension : d'un côté, les votants « persévérants », qui ont malgré tout continué à voter assidûment (électeurs qui ont totalisé au moins 5 participations sur les 6 possibles), et, à l'autre extrême, les « découragés », qui n'ont plus participé ou seulement une fois lors de ces 6 scrutins.

Les votants « persévérants » résidant dans le canton (6 290 au total) représentent 79,1 % des anciens votants réguliers par Internet encore présents lors des 6 scrutins sans Internet. Ils sont majoritairement de sexe masculin (60,8 % du total) et leur âge moyen s'établit à 53,4 ans. Par rapport aux anciens votants réguliers par Internet, la répartition entre les deux sexes varie très peu, mais l'âge moyen est en hausse (+ 1,4 an). La proportion de « persévérants » qui résident dans des communes de 10 000 habitants ou plus diminue par rapport aux anciens votants réguliers par Internet, au bénéfice de celle des habitants des « petites » communes (moins de 2 000 habitants). A noter encore que la part des personnes mariées est plus élevée parmi les votants « persévérants » (64,4 %) que parmi les anciens votants réguliers par Internet (61,5 %).

Les votants « découragés » qui résident dans le canton (188 personnes) représentent 2,4 % des anciens votants réguliers par Internet. Ils ont un âge moyen de 45,0 ans, inférieur à celui des anciens votants réguliers par Internet. Ils majoritairement de sexe masculin (61,7 % du total, contre 60,3 % pour les anciens votants réguliers par Internet). La part des mariés est moins élevée (47,9 %, contre 61,5 %) et ils résident moins fréquemment dans une grande commune (76,1 %, contre 77,1 %).

ASSIDUITÉ DES ANCIENS VOTANTS RÉGULIERS PAR INTERNET, PAR LIEU DE RÉSIDENCE, SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES, DE 2019 À 2021 (1)

T 05

SCRUTINS AVEC ET SANS VOTE PAR INTERNET

CANTON DE GENÈVE

	Anciens votants réguliers par Internet (2)		Votants « persévérants » (3)		Votants « découragés » (4)		Votants « irréguliers » (5)		Total	
	Résidents du canton	Suisses de l'étranger	Résidents du canton	Suisses de l'étranger	Résidents du canton	Suisses de l'étranger	Résidents du canton	Suisses de l'étranger	Résidents du canton	Suisses de l'étranger
Total	8 340	2 700	6 290	933	188	603	1 470	1 006	7 948	2 542
<i>Selon le sexe</i>										
Homme	5 027	1 446	3 825	484	116	348	853	526	4 794	1 358
Femme	3 313	1 254	2 465	449	72	255	617	480	3 154	1 184
<i>Selon l'âge</i>										
18 à 29 ans	922	208	526	42	50	61	252	78	828	181
30 à 39 ans	928	270	632	68	31	75	214	107	877	250
40 à 49 ans	1 607	471	1 212	167	30	92	312	184	1 554	443
50 à 59 ans	2 048	626	1 613	236	33	124	339	231	1 985	591
60 à 69 ans	1 624	589	1 314	229	16	118	213	221	1 543	568
70 à 79 ans	1 032	463	863	172	20	111	117	156	1 000	439
80 ans ou plus	179	73	130	19	8	22	23	29	161	70
Age moyen (ans)	52,0	54,6	53,4	56,5	45,0	53,6	47,5	54,2	52,1	54,9
<i>Selon l'état matrimonial</i>										
Célibataire	2 155	///	1 445	///	81	///	485	///	2 011	///
Marié(e)	5 131	///	4 052	///	90	///	809	///	4 951	///
Divorcé(e)	787	///	591	///	14	///	135	///	740	///
Autre	267	///	202	///	3	///	41	///	246	///
<i>Selon l'origine</i>										
Genevois	5 210	///	3 904	///	123	///	952	///	4 979	///
Confédéré	3 130	///	2 386	///	65	///	518	///	2 969	///
<i>Selon la taille de la commune</i>										
Résident dans une commune de ... habitants										
10 000 ou plus	6 433	///	4 599	///	143	///	1 124	///	5 866	///
2 000 à 9 999	1 479	///	1 129	///	35	///	261	///	1 425	///
Moins de 2 000	428	///	562	///	10	///	85	///	657	///

(1) Les caractéristiques socio-démographiques correspondent à celles du scrutin du 4 mars 2018.

(2) Electeurs qui ont voté à au moins 5 des 6 scrutins retenus avant la suspension du vote par Internet.

(3) Electeurs qui ont voté à au moins 5 des 6 scrutins retenus après la suspension du vote par Internet.

(4) Electeurs qui ont voté 0 ou 1 fois lors des 6 scrutins retenus après la suspension du vote par Internet.

(5) Electeurs qui ont voté 2, 3 ou 4 fois lors des 6 scrutins retenus après la suspension du vote par Internet.

Source : OCSTAT - Chancellerie d'Etat

Les votants « persévérants » qui résident à l'étranger (933) forment 36,7 % du total des anciens votants réguliers par Internet, une part nettement inférieure à celle de leurs homologues qui résident dans le canton. Les hommes restent majoritaires (51,9 %), mais leur part baisse par rapport aux anciens votants réguliers par Internet (53,6 %). L'âge moyen, en revanche, est en hausse, passant de 54,6 ans à 56,5 ans.

Les votants « découragés » de l'étranger (603) forment 23,7 % du total des anciens votants réguliers par Internet. Ils affichent une proportion d'hommes plus haute

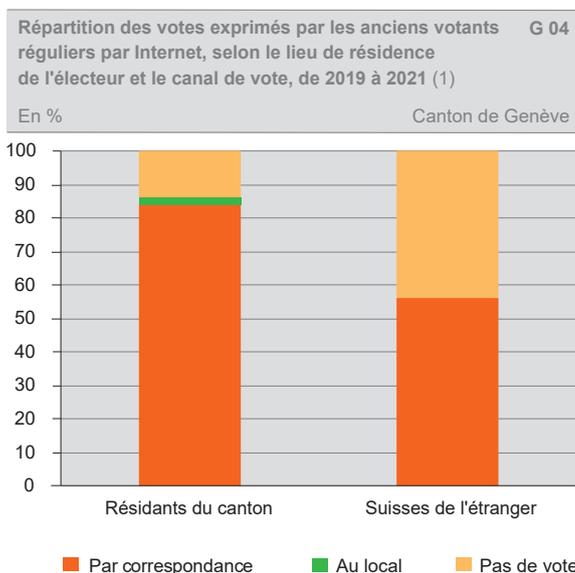
que celle des anciens votants réguliers par Internet (57,7 % contre 53,6 %) et un âge moyen un peu plus bas (53,6 ans, contre 54,6 ans).

En conclusion, l'étude du comportement des votants réguliers par Internet après la disparition de ce canal de vote montre une forte hausse de l'abstentionnisme, qui se manifeste en particulier parmi les électeurs suisses de l'étranger.

Conséquences de l'abandon du vote par Internet en termes de votes exprimés

Un autre angle d'attaque permettant d'examiner les conséquences de la suspension du vote par Internet auprès des votants réguliers fidèles à ce canal de vote est celui de prendre en compte les possibilités de vote offertes aux 10 490 électeurs qui font partie de ce groupe lors des 6 scrutins après la suspension et de voir comment elles ont été exploitées. Lors des 6 scrutins sans Internet, 62 940 « options » étaient possibles (6 possibilités de vote pour chacun de ces 10 490 électeurs).

Cette méthode permet notamment d'évaluer autrement l'abstentionnisme, dans un groupe de personnes qui, rappelons-le, avait l'habitude de voter régulièrement. Ici aussi, la différence entre résidents du canton et Suisses de l'étranger est notoire : pour les premiers, la part de vote par correspondance, avec 84,0 % du total, compense en bonne partie la disparition du vote par Internet. Alors que les votes exprimés au local restent marginaux (2,4 %), les non-votes (13,6 %) progressent quelque peu. Le constat est différent pour les votants suisses de l'étranger : la part de non-vote grimpe à 44,1 % du total, contre 55,9 % pour celle des votes par correspondance (rappelons que le vote au local n'est pas possible pour ces électeurs).



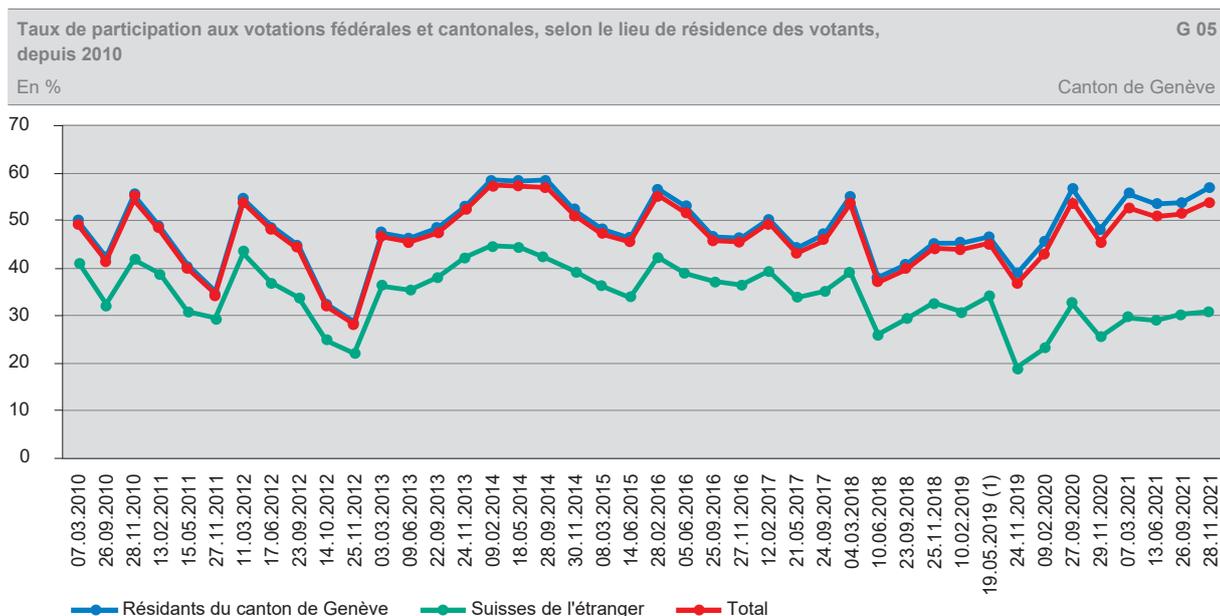
(1) Les 6 scrutins sans Internet.

Source : OCSTAT - Chancellerie d'Etat

Evolution du taux de participation global et par mode de vote, depuis 2010

Précisons d'emblée qu'il est assez hasardeux d'analyser l'évolution du taux de participation des électeurs sur la simple base de facteurs sociétaux ou conjoncturels. En effet, le motif prépondérant qui incite un électeur à voter réside principalement dans l'intérêt suscité par le ou les objet(s) soumis au jugement des urnes. A titre d'exemple, le canton de Genève a affiché un taux record de participation de 62,6 % le 25 septembre 2005 (votation fédérale sur l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats de l'Union européenne et à la révision des mesures d'accompagnement) et un taux plancher de 28,3 % le 25 novembre 2012 (modification de la loi cantonale organisant la commission de conciliation en matière de baux et loyers et modification de la loi fédérale sur les épizooties).

Sur les 34 scrutins avec vote par Internet depuis 2010 et les 8 scrutins sans vote par Internet, jusqu'en 2021, le taux de participation ne connaît pas de variations notables après la suspension du vote par Internet, en juin 2019. Au contraire, la moyenne de la participation entre les 34 premiers scrutins et les 8 suivants tend même à monter, de 46,5 % à 48,6 %. En revanche, les taux de participation des résidents du canton et des Suisses de l'étranger tendent à s'écarter depuis la suspension du vote par Internet : tandis que le taux de participation des résidents du canton augmente, passant de 47,5 % avec le vote par Internet à 51,2 % sans, celui des Suisses de l'étranger recule, passant de 36,0 % à 27,4 %. Ce constat confirme que la suspension du vote par internet a détourné des urnes une partie des Suisses de l'étranger.



(1) Dernier scrutin avec la possibilité de vote par Internet.

Source : OCSTAT - Chancellerie d'Etat

NUMÉROS PARUS

- 2013 46 La construction dans le canton de Genève
50 ans d'observation statistique
- 47 Mixité sociale et niveau de revenus dans le canton de Genève
- 2014 48 Les ménages dans le canton de Genève
Résultats du relevé structurel 2011
- 49 Revenu et fortune à l'âge de la retraite
Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire 2010
- 2015 50 Les Genevois et leur santé
Enquête suisse sur la santé (ESS), résultats comparés 1992 - 2012
- 2016 51 Conditions d'habitation en 2011 - 2013
- 52 La participation des étrangers aux élections communales de 2007 à 2015
- 53 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2016 à 2040
- 54 Enquêtes sur les familles et les générations 2013
- 2017 55 Population du canton de Genève selon l'origine et le statut migratoire
Résultat 2012-2014 et évolution depuis 1960
- 2018 56 Le profil des genevois naturalisés
- 2019 57 Projection du nombre de ménages et de logements dans le canton de Genève jusqu'en 2040
- 58 Les binationaux dans le canton de Genève
Résultats 2014-2016
- 59 La mobilité des habitants du canton de Genève
Résultats des microrecensements mobilité et transports (MRMT) 2000 à 2015
- 60 Revenu et fortune des ménages genevois
Résultats 2014-2015
- 2020 61 Le travail à temps partiel dans le canton de Genève
Comparaison entre hommes et femmes
- 62 Transactions immobilières dans le canton de Genève de 1990 à 2017
- 63 La santé des Genevois en 2017 et comparaison depuis 1992
Résultats de l'enquête suisse sur la santé 1992 à 2017
- 2021 64 Enquête sur les familles et les générations 2018
Résultats pour le canton de Genève
- 65 Quatre-vingts ans d'évolution des loyers à Genève
- 66 Le personnel soignant dans le canton de Genève de 2010 à 2019
- 2022 67 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2021 à 2050

PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

Mémento statistique

Synthèse annuelle des données essentielles sur le canton et les communes. Brochure en format de poche, éditée en juin, avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE). Disponible en format papier.

Bulletin statistique mensuel

Choix des principales statistiques disponibles à une fréquence infra-annuelle. Diffusé en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG).

ANALYSES

Communications statistiques

Série consacrée à l'analyse détaillée de statistiques ou d'enquêtes, l'accent étant mis sur le commentaire. Disponible en format papier.

Informations statistiques

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève.

OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

Synthèse annuelle et fiches thématiques concernant la région transfrontalière. Publications réalisées en collaboration avec l'INSEE Auvergne-Rhône-Alpes. Disponible en format papier.

Ces publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'OCSTAT : <https://statistique.ge.ch>